

N°2024 - 05 – Mai 2024

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants : les décisions de retrait de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications majeures d'AMM (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualité du mois :

- Publication d'une mise à jour des cerfa suivants :
 - Formulaire relatif à un permis de commerce parallèle : Cerfa N° 15721*02 et sa notice : Cerfa N°52172#02
 - Formulaire relatif à une autorisation de mise sur le marché : Cerfa N° 15722*04 et sa notice : Cerfa N°52173#02
 - Formulaire de déclaration relative à une autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique, d'un adjuvant ou d'un produit mixte ou à un permis : Cerfa N° 15723*03 et sa notice : Cerfa N°52174#03

- **Retrait d'AMM des produits à base de s-métolachlore** : délai de vente et distribution pour les usages encore autorisés (betteraves) 23 juin 2024 ; délai à l'utilisation pour tous les produits 23 juillet 2024.

- **Retrait d'AMM des produits à base de spirotétramate** : Les AMM seront retirées au 30 avril 2024. La fin de vente et de distribution est fixée au 31 octobre 2024. La fin d'utilisation des stocks de ces produits est fixée au 31 octobre 2025.

I - Retraits d'autorisation de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
ROUNDUP FLASH PLUS	2090093	Herbicide	Glyphosate	Professionnel	11/03/2024
SOLAR 360	2100186	Herbicide	Glyphosate	Professionnel	12/03/2024

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
SUNBO PRO	2240107	Molluscicide				X				Phosphate ferrique dihydraté	Appât prêt à l'emploi	27/03/2024

(*) GC : grandes cultures A : arboriculture V : viticulture D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires
L : cultures légumières O : cultures ornementales ZNA : zones non agricoles

III - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme AMATEURS

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
VITROL GB	2240078	Molluscicide				X				Pyrophosphate ferrique	Appât prêt à l'emploi	14/03/2024

(*) GC : grandes cultures A : arboriculture V : viticulture D : cultures porte- graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires
L : cultures légumières O : cultures ornementales ZNA : zones non agricoles

IV - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
AQ 10	2100207	Fongicide	<i>Ampelomyces quisqualis</i> souche AQ10	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	25/03/2024
HOCKEY PRO 360	2090188	Herbicide	Glyphosate	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	11/03/2024
KATOUN	2140254	Herbicide	Acide pélagonique	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	18/03/2024

- Pour retrouver les **conditions d'autorisation** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;

- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [Note de service DGAL/SDSPV/2024-186 du 20 mars 2024](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).